

Image not found or type unknown



## Prelevement abusif des impots

Par **lisaaron**, le **06/01/2012 à 15:23**

bonjour , le centre des impots de cheneviere (94) m a prelever pres de dix mille euros lord de la vente de ma maison,. je leurs devais effectivement un peu d argent a peu pres 6000 ... mais la difference est quand meme consequence !napres de multiples appels telephonique ou j ai eu une version differente a chaques fois , j ai recu une espece de decompote tout a fait moyen...existe t il un moyen de se retourner contre eux ? combien cela me couterais t il ??nmerci

Par **amajuris**, le **06/01/2012 à 23:46**

bjr,nil faut rajouter à une dette les intérêts dus ainsi que les frais de recouvrement.rndonc tout dépend de l'ancienneté de la dette et des procédures engagés pour récupérer cette somme.rnen plus s'il s'agit d'impôts il est prévu des majorations forfaitaires.rncdt